



Démarche : Réservation de site pour un événement à but non lucratif

Organisme : EPIC GRANDS PROJETS DE POLYNESIE - G2P

## Identité du demandeur

Email

Civilité

Nom

Prénom

## Formulaire

Cette démarche permet de réserver un site géré par l'établissement Grands Projets de Polynésie pour organiser un événement à caractère festif, sportif, culturel.

### ##### Usage gracieux

- \* L'usage du site est gratuit uniquement pour les anniversaires, à condition que ni l'eau ni l'électricité ne soient utilisés.
- \* Cette gratuité est accordée sous réserve de vérification par le service gestionnaire.
- \* En cas de constat d'utilisation d'eau ou d'électricité, une facturation rétroactive pourra être appliquée.

### ##### Modalités d'annulation

#### \*\*Annulation par le demandeur\*\*

- \* Toute demande d'annulation doit être formulée par écrit par courrier électronique à l'adresse [contact@grandsprojets.pf](mailto:contact@grandsprojets.pf).
- \* Pour les réservations gratuites, l'annulation est sans conséquence financière.
- \* Pour les réservations payantes, aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation sans motif légitime (force majeure, empêchement grave dûment justifié).
- \* À titre exceptionnel, un report de réservation peut être proposé, sous réserve de disponibilité.

#### \*\*Annulation par l'administration\*\*

- \* En cas de nécessité de service public, de force majeure ou d'indisponibilité du site, l'administration se réserve le droit d'annuler la réservation.
- \* Dans ce cas, l'intégralité des sommes versées sera remboursée, sans que l'utilisateur puisse prétendre à une quelconque indemnisation complémentaire.

#### \*\*Frais bancaires\*\*

- \* En cas de remboursement nécessitant un virement hors de la Polynésie française (compte bancaire situé à l'étranger ou en métropole), les frais bancaires seront déduits du montant remboursé.

### ##### Protection des données personnelles – Informations

Vos données personnelles, collectées via ce formulaire sur la plateforme Mes-Démarches.gov.pf, font l'objet d'un traitement par les Grands Projets de Polynésie (G2P).

La fourniture des données marquées d'un astérisque est obligatoire, à défaut votre dossier ne pourra être traité.

#### \*\*Finalité du traitement\*\*

Ce traitement a pour finalité la réservation des sites de G2P.

#### \*\*Base légale\*\*

Le traitement est fondé sur la mission d'intérêt public des Grands Projets de Polynésie. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'article LP 111-11 et des articles A. 111-4 et 111-5 du code de la concurrence de la Polynésie française.

#### \*\*Durée de conservation des données\*\*

# Réservation de site pour un événement à but non lucratif

Les données sont conservées pendant 1 an.

## \*\*Destinataires des données\*\*

Les données sont à destination du pôle foncier de G2P et du ministère des grands travaux, de l'équipement, en charge des transports aériens, terrestres, et maritimes conformément à l'arrêté n° 1036 CM du 21 juillet 2011 modifié.

## \*\*Vos droits sur vos données\*\*

Vous disposez, après justification de votre identité, des droits d'accès, de rectification et du droit à la limitation de vos données. Sous certaines conditions, vous disposez du droit de vous opposer à leur traitement, ou d'en demander la suppression.

Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant à :

Grands Projets de Polynésie <br> BP 9030 – 98 716 Piraé – TAHITI <br> Tél. : (689) 40 508 100 <br> Courriel : contact@grandprojets.pf

Si vous estimez que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez saisir la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) d'une réclamation.

## Vos coordonnées

### Pièce d'identité

Joignez une photo de votre pièce d'identité.

### Téléphone

A quel numéro êtes-vous joignable en journée de 8h à 15h ?

### Personne morale

Faites-vous cette demande au nom d'une association, d'une entreprise ou d'un organisme ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

### Numéro TAHITI

Numéro TAHITI

Dénomination

Forme juridique

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation d'assurance

Fournir la copie de l'attestation d'assurance à responsabilité civile de votre organisme.

## Type d'événement

### Type d'événement

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Événement privé

Événement associatif

Événement lié à une entreprise

### Événement privé

## Réservation de site pour un événement à but non lucratif

Précisez la nature de votre événement :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Anniversaire
- Mariage
- Baby shower

### Événement associatif

Précisez la nature de votre événement :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Educatif
- Social
- Sportif
- Culturel
- Cultuel

### Événement lié à une entreprise

Précisez la nature de votre événement :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Action promotionnelle
- CE

## Choix du site

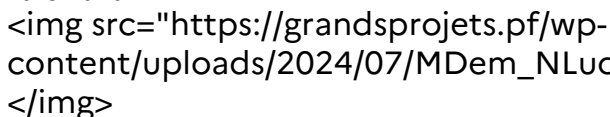
### Site choisi

Quel site souhaitez vous réserver ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- PARC VAIRAI
- OUTUMAORO
- PARC TIAHURA
- MAMAO
- FARATEA

### Parc Vairai

 Plan du Parc Vairai

### Choix de zone au parc Vairai

Le parc est ouvert au public de 6h00 à 18h00.

Si vous le souhaitez, vous pouvez accéder au réseau EAU et EDT. Pour en faire la demande, voir plus bas dans ma démarche.


Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- 1. Zone "Tonnelles"
- 2. Zone "Palmiers"
-

## Réservation de site pour un événement à but non lucratif

- 4. Zone "Terreplein"
- 5. Zone "Aito"
- 6. Zone "Pétanque"
- 7. Zone "Beach Volley"

### Plateaux d'Outumaoro

 Plan des plateaux d'Outumaoro

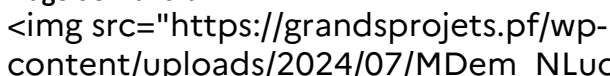
### Choix de zone sur les plateaux d'Outumaoro

Les horaires d'ouverture et de fermeture seront précisés dans les termes d'une convention de mise à disposition dudit site.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Plateau du bas
- Plateau du haut

### Plage de Tiahura

 Plan de la plage de Tiahura

### Choix de zone sur la plage Tiahura

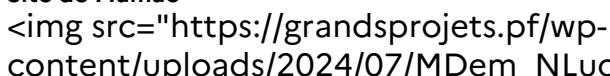
Le parc est ouvert au public de 7h30 à 17h00.

Si vous le souhaitez, vous pouvez accéder au réseau EAU et EDT. Pour en faire la demande, voir plus bas dans ma démarche.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Zone 1
- Zone 2
- Zone 3
- Tout le parc

### Site de Mamao

 Plan de Mamao

### Choix de zone du site de Mamao

Les horaires d'ouverture et de fermeture seront précisés dans les termes d'une convention de mise à disposition dudit site.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Zone 2
- Zone Parking

### Faratea

 Plan de Faratea

# Réservation de site pour un événement à but non lucratif

## Choix de zone sur Faratea

Les horaires d'ouverture et de fermeture seront précisés dans les termes d'une autorisation ou d'une convention de mise à disposition dudit site.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Voirie

## Informations complémentaires

### Durée

Est-ce que votre évènement se déroule sur plusieurs jours continus?  
(En prenant en compte l'installation et la désinstallation de structures)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

### Périodicité

Est-ce que votre démarche s'inscrit dans la programmation d'un évènement périodique.  
Ex: Sortie scolaire hebdomadaire tous les lundis et/ou mercredis

Cochez la mention applicable

Oui

Non

### Installations spécifiques

Dans le cadre de votre réservation, avez-vous besoin :

-D'occuper une surface spécifique ;

-D'effectuer des installations (tonnelles/chapiteaux/chaises/châteaux gonflables, ...)

Attention : G2P ne fournit pas ce type d'équipements.

Si vous souhaitez occuper une surface spécifique et/ou effectuer des installations, nous considérons que vous privatisez l'espace que vous occupez.

Cette réservation implique des frais liés (Voir Tarification).

Cochez la mention applicable

Oui

Non

### Nombre de personnes

Précisez le nombre de personnes prévues pour participer à votre événement :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

moins de 50

de 50 à 200

plus de 200

### Surface demandée

La surface à réserver se calcule par tranche de 1 000 m<sup>2</sup>.

G2P se réserve le droit de réduire la surface demandée pour votre événement pour des raisons de gestion de sites.

### Electricité

Souhaitez-vous vous raccorder au réseau EDT ? G2P met à votre disposition un compteur EDT.

## Réservation de site pour un événement à but non lucratif

Cette option implique des frais.

Attention : prévoyez les câbles/rallonges nécessaires à vos installations.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

### Eau

Souhaitez-vous vous raccorder au réseau d'eau ? G2P met à votre disposition un compteur d'eau.

Cette option implique des frais.

Attention : prévoyez les tuyaux nécessaires à vos installations.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

## Tarification

### Tarification

Les tarifs s'entendent hors taxes. L'application de la TVA sera effective à la facturation.  
L'utilisation de l'eau et l'électricité est incluse dans les tarifs affichés.

## Date de réservation

### Date de début

A partir de quand souhaitez vous réserver le site ?

### Date de fin

Quand souhaitez vous libérer le site ?

### Horaires de votre événement

Indiquer à quelle heure commence et à quelle heure finit votre événement.

Exemple : 18h00-22h00

### Installation ?

Souhaitez vous prendre des jours pour installer / désinstaller votre matériel sur le site ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

### Jours d'installation

Indiquez le nombre de jours nécessaire pour l'installation.

### Jours de désinstallation

Indiquez le nombre de jours nécessaire pour désinstaller le matériel.

## Réservation de site pour un événement à but non lucratif

### Périodicité

Si vous souhaitez occuper le site sur une période donnée, précisez les jours d'occupation du site.

Exemple : tous les lundis et mercredis

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

Dimanche

## Conditions générales d'utilisation du site

### Horaires

Pour rappel, les horaires des parcs publics sont :

1. PARC VAIRAI : de 6h00 à 18h00

2. PARC TIAHURA : de 7h30 à 17h00

### Utilisation du site

\* La circulation est strictement limitée sur le site et n'est ouverte qu'à titre exceptionnel pour le dépôt ponctuel de matériels utiles aux manifestations acceptées sur le site.

\* Le stationnement des véhicules est formellement interdit sur le parc. Il n'est autorisé que sur les emplacements réservés à cet effet.

\* La **consommation d'alcool y est interdite**.

\* L'évacuation des déchets est obligatoire, à défaut, les frais de nettoyage, d'évacuation et de remise en état seront facturés aux occupants autorisés sur le site.

\* Vous dégagez totalement l'établissement G2P de toute responsabilité puisque tous incidents ou accidents qui pourraient survenir seront totalement à la charge des occupants autorisés sur le site lors d'un événement.

\* Un état des lieux sera effectué à l'entrée et à l'issue d'une manifestation.

### Je comprends et j'accepte les conditions générales d'utilisation du site

En cochant la case ci-dessous, vous confirmez avoir lu et vous acceptez l'application des conditions d'utilisation du site.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

### Vous y êtes !

Pensez à cliquer sur le bouton bleu ci dessous pour nous envoyer le dossier.